

GRÂCE AU CONTRAT SIGNÉ PAR LE PRÉFET

L'APEI gagne une plus grande autonomie de gestion

Améliorer la prise en charge des personnes handicapées, simplifier les mécanismes de tarification, offrir une libre affectation des excédents financiers et une liberté de gestion beaucoup plus grande notamment des ressources humaines : le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (le CPOM) signé mardi matin par le préfet de l'Aube, Christian Rouyer, et le président de l'APEI, Jean-Luc Messenger, est loin d'être anodin. D'autant que l'Association auboise de parents pour le soutien des Enfants Inadaptés (APEI) n'est pas une petite structure.

Avec ses 800 adhérents, ses 750 salariés, son budget qui avoisine les 40 millions d'€, l'APEI gère 26 établissements qui accompagnent ou hébergent au quotidien 1 500 personnes handicapées.

Le contrat signé mardi porte sur seize établissements. Onze relient des financements de l'assurance-maladie (9 établissements pour enfants et 2 pour adultes pour un total de 506 places). Cinq sont des Établissements

et Services d'Aide par le Travail (ESAT, ex-CAT) relevant des crédits d'État (soit 437 places).

Un contrat de 20 M€ par an

Le contrat, signé pour une durée de cinq ans, va permettre d'allouer une dotation globale annuelle qui sera en 2009 de 21 684 483 €, dont 16 571 583 € au titre de l'assurance-maladie et 5 112 900 € au titre des crédits d'État.

Mais au-delà des moyens conséquents alloués et de leur pérennité, c'est la souplesse dans leur utilisation qui va vraiment changer la donne.

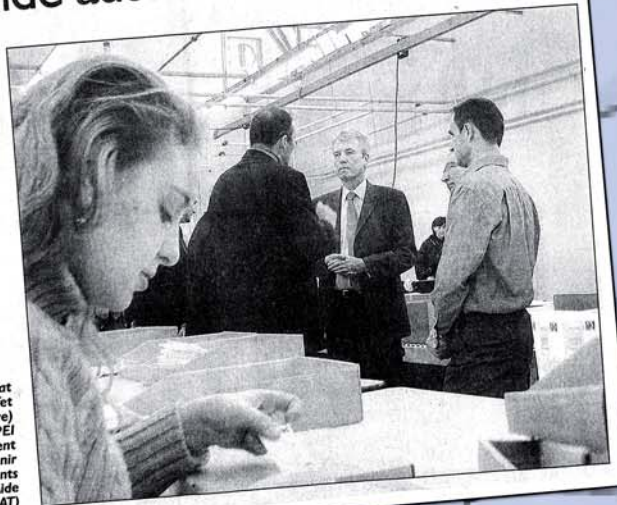
« Il faut savoir tourner une page : nous passons d'un système de dépense de budget à un système de gestion avec plus de responsabilités, des outils supplémentaires et des outils modernes. C'est une évolution nécessaire », explique le président de l'APEI, Jean-Luc Messenger.

« Ce contrat est l'occasion de renforcer notre partenariat et de simplifier les procédures », précise le préfet, qui a profité de

cette signature officielle pour découvrir une partie des installations du site du Labourat, situé avenue des Martyrs de la Résistance à Troyes.

L'occasion de visiter notamment l'Esat « l'Espoir », où travaillent des adultes handicapés. Un travail très diversifié, qui va du conditionnement de sous-vêtements Absorba (pour VSV) au tri de magazines (STTP), en passant par le montage de pied de baignoires (Holdiam).

Le nouveau contrat signé hier par le préfet (au centre) et le président de l'APEI va notamment soutenir cinq Établissements Service d'Aide par le Travail (ESAT)



TRADITION

HANDICAP

Le self La Fontaine s'agrandit

Le self La Fontaine s'est doté d'une nouvelle salle. Objectifs : plus de clients mais aussi plus d'handicapés au travail

Lorraine GUBLIN

Le self de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) La Fontaine de Troyes fait peau neuve. Ouvert depuis 1986, ce self ne fait travailler que des personnes handicapées mentales. Un peu à l'étroit depuis quelque temps, les employés ont désormais de nouvelles cuisines ainsi qu'une nouvelle salle de restauration.

« Les locaux étaient vétustes et exigus », explique Tanguy Delobelle, directeur adjoint de l'ESAT La Fontaine. « On a donc procédé à l'agrandissement de la salle et des outils de production pour mieux travailler. » Le projet d'agrandissement du self, qui accueille entre 150 et 200 clients par jour, a été financé en grande partie par la DDAS.

Si le self, dont les travaux se sont terminés en décembre dernier, peut désormais recevoir un plus

grand nombre de clients, il offre surtout du travail supplémentaire à des personnes handicapées. Cinq travailleurs handicapés ont déjà été embauchés en salle.

De vrais professionnels

Dépendant de l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés) de l'Aube, l'ESAT La Fon-

taine permet à 75 personnes handicapées de travailler chaque jour. À la cafétéria mais aussi au sein de l'activité traitée. Car l'objectif premier de l'établissement est « l'insertion des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire, en leur apprenant un vrai métier », rappelle le directeur adjoint.

Accueilli dès l'âge de 21 ans, le

personnel de l'ESAT bénéficie d'un « encadrement de proximité. Il y a un moniteur spécialisé pour dix personnes qui est chargé de les mettre au travail ». L'agrandissement du self est donc une bonne nouvelle pour l'équipe. Carlos travaille au self depuis 15 ans et s'en sort comme un chef. « On fait le même travail que les professionnels ! »



L'équipe du self La Fontaine pose fièrement dans la toute nouvelle salle de restauration. L'insertion par le travail est pour eux synonyme d'une vraie réussite